



# RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2019



# SOMMAIRE

Édito	2
Les finalités du développement durable	3
1. Lutter contre le changement climatique	4
2. Préserver la biodiversité et protéger les milieux et les ressources	10
3. Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	13
4. Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains	17
5. Fonder les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	20
Quelques chiffres	25

## L'ÉDITO



La Savoie est concernée par de multiples défis, dont l'urgence climatique, la baisse des réserves d'eau automnale, les enjeux d'une mobilité plus durable comme ceux de l'accompagnement social de la personne tout au long de sa vie, ainsi que la participation du citoyen à l'action publique.

Depuis plusieurs années, une dynamique vertueuse est lancée au Département en matière de développement durable, qui par définition comporte une dimension transversale, et intègre à la fois les enjeux écologiques, économiques et sociétaux de l'action publique.

A ce jour, nous nous devons donc d'être davantage exemplaires en déclinant ces principes au niveau de chacune de nos compétences.

Comme chaque année depuis 2011, ce rapport sur la situation en matière développement durable a été élaboré avec la participation de l'ensemble des services. Volontairement synthétique, il donne un aperçu des actions réalisées en 2019 pour chacune des finalités du développement durable.

L'année 2020 doit nous permettre de donner une nouvelle ambition à nos politiques en matière de développement durable. Le Département souhaite ainsi contribuer à une prise de conscience partagée et créer un effet d'entraînement collectif. Chaque collectivité, chaque citoyen, chaque élu devra prendre sa part pour faire face ou pour accompagner les bouleversements auxquels la société et la planète sont confrontées. A l'échelle du Département, le débat d'orientation budgétaire 2020 pourra constituer une étape importante pour ancrer l'action de notre collectivité dans une approche toujours plus responsable au regard de notre avenir collectif.

Bonne lecture aux Savoyards, aux agents du Département et à l'ensemble des partenaires et acteurs du territoire.

*Hervé GAYMARD,  
Président du Conseil départemental.*



Le développement durable est  
« un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. »

(rapport Brundtland, Premier ministre norvégien - 1987)

# Les finalités du développement durable

Le caractère transversal du développement durable contribue à la cohérence globale et donne du sens aux actions menées en matière d'environnement, de développement économique, de cohésion sociale.

Cette transversalité est opérationnelle au sein des actions et projets pilotés par l'ensemble des services du Département. Les cinq chapitres suivants en apportent des illustrations, à travers la présentation de quelques actions menées en 2019 et de chiffres clés.





# Lutter contre le changement climatique

## Gaz à effet de serre : évaluons nos émissions

**Le Département de la Savoie s'implique dans la lutte contre le changement climatique à travers son plan climat 2018-2022, plan d'actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité.**

Chaque année, le bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) permet d'évaluer les émissions liées à l'activité de la collectivité et à construire avec l'ensemble des services départementaux une stratégie de sobriété, d'efficacité et de relocalisation

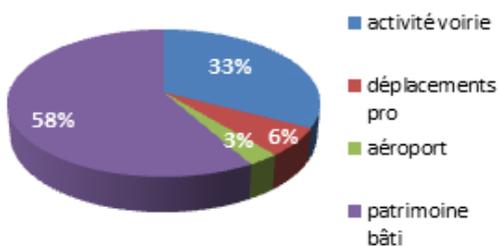
énergétique en faveur d'une réduction significative des émissions.

La collectivité s'est fixé un objectif de réduction globale de 14 % sur la période 2018-2022 avec des déclinaisons différentes par secteur.

Le patrimoine bâti, qui est le secteur représentant 58 % des émissions de la collectivité, affiche par exemple un objectif de 19 % de réduction. La stratégie énergétique mise en place est un enjeu fort pour la collectivité.

## Bilan des émissions et dépendance énergétique

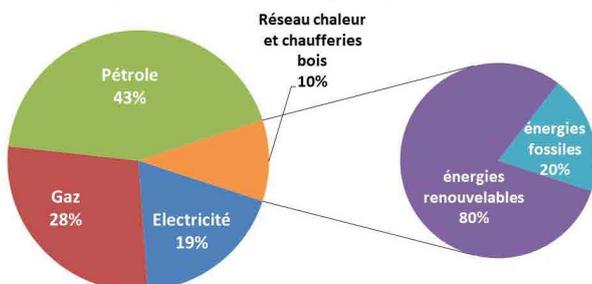
Emissions GES - poids des secteurs



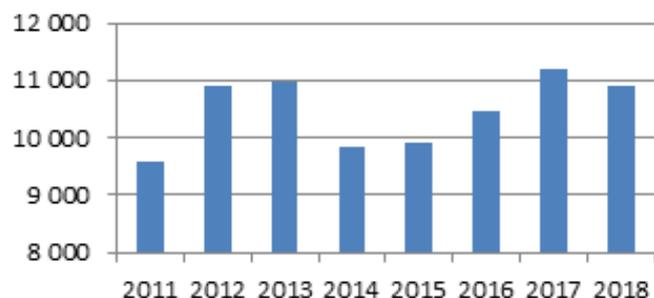
### Evolution globale des émissions en 2018 : - 2,6 %

Collèges	+ 0,4 %	Patrimoine bâti	- 2,8 %
Fluides frigorigènes	+ 33 %	Déplacements pro	- 3,8 %
Aéroport	+ 10 %	Activité voirie	- 3,2 %

Dépendance énergétique 2018



Emission GES



## Bilan des consommations d'énergie

Objectif de réduction des consommations : - 20 % sur la période 2018-2022.

Réduction des consommations 2018 :

- énergie (kWh) des bâtiments : - 1 %
- carburant (activité voirie) : - 3 %
- kilomètres parcourus pour les déplacements professionnels : - 3,8 %

## Bilan de l'utilisation des énergies renouvelables

Objectif d'utilisation des énergies renouvelables : 23 % sur la période 2018-2022.

Estimation de la part d'utilisation d'énergies renouvelables : 25 % en 2019 (production solaire photovoltaïque, achat d'électricité « verte », chauffage « renouvelable » et réseau de chaleur).

## Se déplacer autrement

Le Département a fait l'acquisition de deux véhicules électriques en 2018 à la suite d'une location qui a permis une expérimentation via une location longue durée. L'année suivante, deux autres véhicules électriques ont intégré le parc automobile.

En 2019, une réflexion plus large a été menée. La mise en place de plusieurs pools de véhicules électriques est envisagée, dont un pour les véhicules de service stationnant au Château. Dans cet objectif, des travaux d'aménagement et d'infrastructure sont en cours et plusieurs véhicules ont été commandés. La livraison est prévue à compter d'octobre 2020, de manière concomitante avec l'infrastructure nécessaire.

Le Département est également impliqué dans le développement des mobilités à hydrogène, avec l'expérimentation à l'utilisation de deux vélos à assistance électrique à hydrogène depuis le printemps 2018 et sa participation au programme Zero emission valley (ZEV).

Le projet ZEV a été lancé en 2018 par la Région Auvergne-Rhône-Alpes décidée à faire de l'hydrogène une filière d'excellence. Il a pour objectif le déploiement de 20 stations à hydrogène et d'une flotte de 1 000 véhicules. Un partenariat public/privé se construit autour de majors et de start-ups du territoire en visant le développement d'un marché des véhicules à hydrogène, ayant à terme un coût équivalent au diesel.

Une convention constitutive de groupement de commande, gérée par la communauté d'agglomération de Grand Chambéry rassemblant une dizaine d'acteurs publics, a vu le jour pour coordonner l'achat de ces véhicules. Dans ce cadre, le Département a commandé deux véhicules, dont la livraison est prévue en 2020. L'ouverture de la flotte à des véhicules légers hydrogènes marque une étape supplémentaire de l'engagement de la collectivité dans le développement des mobilités alternatives.



La production d'hydrogène s'obtiendra à partir d'énergies vertes. Le projet ZEV ambitionne de démontrer que développement économique, création de richesses et d'emplois n'est pas incompatible avec la préservation de l'environnement. L'installation d'une borne de recharge est actuellement en cours dans le bassin chambérien (zone des Landiers).

## Collecte des déchets administratifs

**La collecte des déchets administratifs s'organise aujourd'hui grâce à la collaboration du service de la transition énergétique avec l'Établissement et service d'aide par le travail (ESAT) du Nivolet. Lancée en 2018 sur 17 sites du Département, elle implique 31 volontaires.**

Collecter le papier de bureau, permettre son recyclage, lutter contre les gaspillages, promouvoir l'économie circulaire et répondre aux exigences de la loi de la transition énergétique, sont les objectifs de cette collaboration.

Le recyclage permet d'économiser sur nos consommations d'eau, d'énergie, sur notre production de déchets et limite ainsi la production de gaz à effet de serre.

Faire intervenir l'ESAT présente aussi d'autres avantages :

- une meilleure valorisation du papier grâce à une meilleure qualité de matière à recycler. Le tri, affiné de manière manuelle, peut permettre de recycler le papier jusqu'à 7 fois,
- une manière sécurisée de collecter le papier confidentiel et de le détruire,
- une économie circulaire 100 % française, les balles de papier étant envoyées chez un papetier français, situé dans le nord de la France,

- des créations d'emplois sociaux des travailleurs handicapés.

Le règlement sur le traitement des données à caractère personnel et la libre circulation de ces données (dit « RGPD ») entré en vigueur depuis le 25 mai 2018, favorise la dématérialisation mais impose aussi à la collectivité de sécuriser la collecte du papier confidentiel et sa destruction.

En lien étroit avec le délégué de la protection des données, des mesures sécurisant le processus ont été étudiées et mises en place, limitant ainsi au maximum les risques de violations de données personnelles.

En 2020, un site de travail supplémentaire sera intégré à la prestation de l'ESAT et les consignes de tri seront simplifiées. Elles permettront une meilleure captation des différents types de papier pour une valorisation renforcée.



**Laetitia Baron,**

Technicienne au service transition énergétique

*« Au-delà du caractère environnemental, c'est le caractère social et le travail des personnes handicapées qui sont mis en valeur dans cette action. »*

*J'encourage d'ailleurs les agents à réserver le meilleur accueil aux collecteurs de l'ESAT, qui sont très motivés par leur mission, lors de leur passage sur les différents sites du Département. »*

C'est acquis !



### Télétravail

Le télétravail est un mode d'organisation qui répond aux enjeux de performance, de qualité de vie au travail et de préservation de l'environnement.

Déployé dès janvier 2015 au Département de la Savoie, le bilan est très positif tant pour les collaborateurs que pour les managers. Le télétravail n'a cessé de se développer au sein

de toutes les directions et touche 130 agents en 2019. En 2020, afin de faciliter son accès, la procédure de demande sera totalement dématérialisée.

### Plan de mobilité

Le plan de mobilité des services du Département incite les collaborateurs à limiter les impacts de leurs déplacements professionnels.

Ainsi, diverses actions sont mises en œuvre : salle de visioconférences, utilisation de Skype, charte d'organisation de réunion, mise à disposition de cartes de bus dans les services, vélos

de service dont 21 à assistance électrique, 4 ateliers vélo, 6 formations à l'éco conduite, 4 véhicules électriques, participation au challenge mobilité pour sensibiliser aux modes de transport doux.

### Aménagements véloroutes

Les aménagements de véloroutes et voies vertes se poursuivent, avec une passerelle sur la ViaRhôna et la V62 dans la Combe de Savoie.

### Politique de co-voiturage

L'aménagement d'aires de covoiturage se poursuit :

- extension de l'aire de Bois Plan à La Ravoire / Challes-les-Eaux
- création de 3 nouvelles aires :
  - ✓ Chignin,
  - ✓ Châteauneuf
  - ✓ Saint-Pierre-d'Albigny

### Patrimoine bâti du Département

58 %, c'est le poids du patrimoine bâti dans les émissions de gaz à effet de serre du Département.

Ainsi, la direction des bâtiments et moyens généraux effectue chaque année des travaux en matière d'économie d'énergie :

- isolation extérieure et changement des fenêtres pour améliorer l'efficacité énergétique de deux collèges (Henry Bordeaux à Cognin et La Lauzière à Aiguebelle),
- réfection de la panoplie de chauffage (circuits de distribution) et mise en place d'une supervision au collège Beaufort pour permettre de mieux gérer la régulation du chauffage et une programmation par secteur en fonction de l'occupation des lieux,
- désembouage : entretien courant des réseaux de chauffage pour optimiser les chaudières (collège J. et X. de Maistre à Saint-Alban-Leysses et collège Jean Mermoz à Barby).

### Fonds départemental d'équipement des communes (FDEC)

La mise en œuvre des critères de performance énergétique pour les aides aux collectivités sur les bâtiments publics se poursuit, notamment sur les exigences de niveau BBC (bâtiment basse consommation).

En 5 ans, le Département a contribué à éviter le rejet dans l'atmosphère

de 14 500 T équivalent CO<sub>2</sub>, soit la consommation annuelle en chauffage de 810 maisons de 100 m<sup>2</sup> (résultat avant programmation 2019).

### Lutte contre la précarité énergétique

Les maisons sociales du Département poursuivent le déploiement du dispositif du Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (SLIME) en lien avec les intercommunalités.

Ce dispositif vise les ménages (propriétaires occupants, locataires privés ou publics) en précarité énergétique. Il a pour objet de permettre la diffusion des solutions accessibles à tous pour faire baisser ses dépenses en énergie et adapter son logement, favoriser une consommation énergétique adaptée et responsable.

Les travailleurs sociaux sont donneurs d'alerte au sein de ce dispositif et signalent des situations auprès des ambassadeurs énergie qui interviennent ensuite au domicile des ménages concernés.

# Ensemble, tous éco-responsables !

Depuis 2013, le Département a formé 490 agents à l'éco-responsabilité dans le cadre de leurs missions : éco-conduite, économies d'énergie, contribution au plan climat, vélo en ville ...

## Suppression des gobelets jetables en plastique au centre artistique départemental

Grâce à l'installation d'un lave-vaisselle en septembre 2019, le centre artistique départemental évite l'utilisation hebdomadaire de 50 à 100 gobelets plastiques.

## Gestion des fluides par les maisons techniques du Département

Depuis 2015, les maisons techniques gèrent en direct les crédits de consommation d'énergie. Avoir connaissance au niveau local des consommations a permis aux responsables des maisons techniques d'engager des actions en matière d'économie d'énergies.

Quelques exemples d'actions menées :

- à Albertville-Ugine : remplacement de toutes les fenêtres et portes-fenêtres du siège et raccordement au réseau de chaleur de la ville ; remplacement d'une partie des fenêtres du centre routier de Flumet ; travaux à venir sur le fonctionnement d'aérothermes au centre routier de Frontenex.
- en Maurienne : au centre routier de Saint-Michel-de-Maurienne, la porte d'entrée en aluminium du local des agents a été remplacée afin de limiter la perte de chaleur avec l'ancienne porte en bois.
- à Chambéry : isolation de la dalle entre les garages du centre routier en rez-de-chaussée et les bureaux de la maison technique à l'étage.
- aux Deux Lacs : remplacement d'une partie des fenêtres des garages du centre routier de Pont-de-Beauvoisin.



### **Déstockage avec tri (réutilisation ou recyclage) à la maison sociale du Département Combe de Savoie**

Une « classotreck » a eu lieu en juin à la maison sociale de la Combe de Savoie avec pour objectifs de nettoyer, faire du tri et désengorger l'ensemble des lieux de stockage, classothèques, armoires, étagères. Le tri sélectif a été privilégié avec l'utilisation par les agents de grands bacs de tri mis à disposition par l'ESAT du Nivolet à Chambéry.

### **Troc vêtements, livres et accessoires à la maison sociale du Département Combe de Savoie**

De façon continue, les agents qui le souhaitent peuvent participer à un troc de vêtements, livres et accessoires au sein de la maison sociale de la Combe de Savoie. Les agents déposent leurs dons dans un espace dédié à cet effet et se servent en retour. Ces échanges simples et facilités par une dynamique bienveillante et partagée affichent la volonté des agents concernés de s'inscrire dans la réutilisation et le recyclage.

### **Economies d'énergie sur son lieu de travail**

Organisation d'un quizz énergie à l'Adret (pôle aménagement), à l'Esplanade (DRH et DBMG) et à la direction des politiques territoriales. Ce moment d'échange convivial sur les enjeux énergétiques et sur les gestes que chacun peut faire au bureau a rassemblé 42 agents (en moyenne 20 % des effectifs travaillant sur les différents sites).

### **Sensibilisation aux économies d'énergie pour les bénéficiaires du RSA à la maison sociale du Département Combe de Savoie**

Le groupe ressource de la maison sociale de la Combe de Savoie, composé de bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) encadrés par la référente cohésion sociale, a élaboré et diffusé, au travers de différentes animations, un jeu intitulé « économies d'énergie ». Il permet de poursuivre l'information et la sensibilisation des ménages sur la thématique.





2

# Préserver la biodiversité et protéger les milieux et les ressources

## Nouveau dispositif d'aide aux établissements scolaires

**En 2018, le Département de la Savoie a adopté une politique qui vise à accompagner la préservation de la biodiversité, des espaces naturels et des paysages. L'une des orientations de cette politique consiste à renforcer la promotion des espaces naturels et à favoriser la connaissance de la nature par le public, notamment les publics scolaires.**

Dans ce cadre, un nouvel appel à projets a été mis en place. Il permet de soutenir financièrement des projets pédagogiques d'éducation à la nature et à l'environnement, ancrés sur le territoire et en lien avec des acteurs locaux.

L'appel à projets, piloté par la direction de l'environnement en partenariat avec la direction des collèges et l'Éducation nationale, s'adresse à toutes

les classes du cycle 3 de Savoie (CM1, CM2 et 6<sup>e</sup>).

Pour l'année scolaire 2019/2020, ce sont 9 établissements qui bénéficient des aides du Département pour mener à bien leur projet. 771 élèves profiteront ainsi d'animations pédagogiques pour mieux connaître leur environnement.

## Passages amphibiens et petite faune au col de la Crusille

**Le col de la Crusille constitue un des plus importants sites de Savoie en termes de population d'amphibiens**

Le recensement de 2015 mentionnait près de 6 700 individus. Cette sauvegarde est notamment due à l'action des bénévoles des associations de protection de l'environnement qui assurent le sauvetage saisonnier de l'espèce depuis 10 ans. Le Département, gestionnaire de la route départementale occasionnant une forte mortalité par écrasement, a une responsabilité quant à la restauration de ce corridor écologique.

Un ouvrage a été réalisé en novembre 2019 pour permettre aux amphibiens de rejoindre le marais où ils se repro-

duisent depuis leurs habitats forestiers. Ils passeront dorénavant sous la route, évitant ainsi le risque d'écrasement lors de la migration hivernale. L'ouvrage est constitué de systèmes de guidages métalliques de part et d'autre de la route et de six traversées en béton polymère, réparties sur environ 400 m de linéaire.

Destiné aux six espèces d'amphibiens (triton palmé, triton alpestre, salamandre, grenouille agile, grenouille rousse et crapaud commun) présentes sur le site, l'ouvrage bénéficiera plus largement à toute la petite faune.



**Matthieu Caillard,**

Responsable bureau d'études, maison technique du Département Les Deux Lacs

« Réaliser des traversées de routes semblait au départ être un projet routier « classique », mais il s'est avéré plus complexe et a nécessité un fort suivi sur le terrain : le béton des canalisations que nous utilisons habituellement est trop abrasif pour les batraciens, la position du système de guidage est primordiale, le relief du site doit être pris en compte. J'ai beaucoup apprécié de travailler en transversalité avec la direction de l'environnement, et d'appréhender des sujets que nous ne traitons jamais. D'un point de vue personnel, j'ai trouvé cela très enrichissant de connaître les différentes espèces de batraciens et leur phénomène migratoire lié à la reproduction. »

---

## L'optimisation du foncier

---

### Politique en faveur des espaces et paysages de la Savoie

Un stage de 6 mois, au service des affaires agricoles et européennes, a permis d'initier le recensement des propriétés foncières du Département et de proposer une première qualification de leur intérêt environnemental, agricole, forestier ou immobilier. L'objectif est d'approfondir la connaissance de ce patrimoine pour faciliter les prises de décision des services départementaux dans leurs démarches foncières (vente, échanges, acquisition, conventions).

### Les véloroutes

Dans le cadre des aménagements cyclables, le Département privilégie l'utilisation des chemins ruraux ou voies communales existantes. Ainsi, le travail conjoint avec les chefs de projet et en transversalité avec les directions concernées permet d'optimiser les emprises foncières des aménagements et de limiter l'utilisation de terrains agricoles exploitables. Ainsi, sur l'ensemble de la V62, il n'y a eu aucun terrain agricole impacté.



---

#### Passage pour amphibiens

Sur cinq sites des routes départementales, les campagnes des associations ont permis cette année de sauver 15 179 individus (5 espèces différentes).

#### Poursuite de l'appel à projets « Eau »

2019 est la deuxième année du dispositif d'appel à projets « eau ». Il permet d'une part d'inciter les collectivités à une meilleure connaissance de leur ressource en eau et à une gestion plus économe de leurs services, et d'autre part de soutenir l'innovation technique dans le domaine de la pro-

duction d'énergie à partir des équipements d'eau potable et d'assainissement notamment.

#### Le suivi de la ressource en eau

Le suivi de la ressource en eau a été intensifié dans une logique de préparation au changement climatique, grâce au réseau Télésurveillance des eaux souterraines de Savoie (TESS). L'année 2018 a été difficile pour les ressources en eau, avec des baisses de niveau d'eau automnales très sévères.

---

#### Réduction des espèces invasives

La lutte contre la dispersion des espèces invasives s'est poursuivie, avec deux nouveautés : la création de panneaux de chantiers mobiles et l'organisation de demi-journées d'arrachage manuel de l'ambrosie.

#### Gestion des risques naturels par des chantiers de génie végétal

Si en 2018 les reboisements paravalanches avaient beaucoup soufferts des intempéries de janvier, en 2019 l'entretien fut plus léger. 16 000 € TTC ont été consacrés cette année à l'entretien des différents

ouvrages de génie végétal, contre 72 000 € TTC l'année précédente.

### **Jardins partagés**

Le jardin partagé vise à la fois la production de fruits et légumes, la consommation de produits du jardin, le tissage de liens sociaux entre les usagers et le développement de l'estime de soi des jardiniers de tous profils et tous âges. Les travailleurs sociaux demeurent engagés et porteurs de ce type de démarche.

Ainsi, le service cohésion sociale de la maison sociale du Département Combe de Savoie est à l'origine de la création du jardin partagé de Montmélian en 2014. Cette action a pris son

envol en 2017 avec la création d'une association.

Le service cohésion sociale de la maison sociale du Département Tarentaise est également à l'initiative du jardin partagé de la Chaudanne, avec cette année, une belle mobilisation d'Emmaüs et du centre provisoire d'accueil d'hébergement voisin.

### **Poursuite des appels à projets « randonnées et activités de pleine nature »**

Ces dispositifs adoptés et lancés en juin 2018 ont déjà permis la programmation de 32 projets sur le territoire savoyard pour un montant total de 1 440 576 €.

Il s'agit de soutenir et d'accompagner des projets d'amélioration de l'infrastructure randonnée et activités de pleine nature en favorisant la découverte du patrimoine. La mise en tourisme de qualité, avec un niveau de service renforcé, est recherchée tout en prenant en compte les autres usages de l'espace (agricole, forestier, économique) et en veillant à limiter l'impact sur le milieu naturel.



3

# Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

## Un schéma social et médico-social unique

**Saisissant l'occasion de la réécriture des différents schémas sociaux (personnes âgées, personnes handicapées, cohésion sociale et enfance jeunesse famille / protection maternelle et infantile), le Département a souhaité s'engager dans une démarche de schéma social et médico-social unique.**

L'ambition est triple : éviter les ruptures de parcours pour les personnes concernées avec un accompagnement de la personne tout au long de sa vie, rendre cohérente l'offre dans les différentes politiques publiques et renforcer les partenariats permettant ainsi

au Département d'assurer sa mission de chef de file des politiques sociales. Au cœur de ce nouveau schéma, l'innovation du travail social et le renouvellement de la gouvernance locale sont les outils de la mise en œuvre des fiches actions qui ont été élaborées en

lien étroit avec les services, les partenaires et les personnes concernées lors de concertations territoriales qui se sont déroulées au printemps de l'année 2019.

## Les nouveautés par rapport aux précédents schémas : proximité et participation citoyenne

- ✓ Un fort développement de la participation citoyenne et des personnes concernées
- ✓ La prise en compte du rôle et du besoin d'accompagnement des aidants
- ✓ Un meilleur repérage des familles ayant besoin de soutien
- ✓ Des actions spécifiques pour préparer les jeunes à la sortie de l'aide sociale à l'enfance
- ✓ Un réel travail avec les familles, premiers éducateurs de leurs enfants
- ✓ La généralisation du premier accueil social inconditionnel de proximité et la mise en place des référents de parcours
- ✓ La visibilité et l'accessibilité de l'offre
- ✓ Moins de demandes d'établissements, plus de demandes de services adaptés et tout au long de la vie



## Des exemples d'actions sur les territoires déjà inscrits dans ces nouvelles orientations

### Sortie intergénérationnelle à l'Or-gère en Maurienne

Cette action collective transversale des services personnes âgées-personnes handicapées et cohésion sociale, en lien avec le Parc de la Vanoise, a eu vocation à valoriser l'observation de la faune et de la flore et de la nature en général tout en créant les conditions de rencontres entre les personnes. Les activités proposées étaient nombreuses : promenade confort, parcours d'interprétation, intervention d'un guide, activités-jeux autour du refuge, contes.

### « Avancer dans l'âge » en Avant-Pays-Savoie

Le forum « Avancer dans l'âge » a rassemblé plus de 160 personnes à Domessin en octobre 2019. Né d'un souhait de l'association locale Réseau

entraide solidarité en Avant-Pays-Savoie, le forum a été co-construit avec le centre local d'information et de coordination de la maison sociale du Département, la maison des réseaux de santé de Savoie et Respect73. Des informations sur les services et associations du territoire ont ainsi été données au public grâce aux 21 stands et une animation a été proposée par deux compagnies de théâtre qui ont su mettre en mots et en gestes les nombreux témoignages.

### Journée petite enfance en Combe de Savoie

Une journée dédiée à la petite enfance s'est déroulée en octobre 2019 à Saint-Pierre-d'Albigny. Cette action co-construite avec l'association cantonale d'animation de Cœur de Savoie, la caisse d'allocations familiales, la communauté de communes Cœur

de Savoie, la halte-garderie, le relais assistantes maternelles et la maison sociale, permet de rassembler les familles autour du « mieux manger » sur différentes thématiques. Cette année, l'action « Plateau repas ? Pourquoi pas ! » a réuni les acteurs et les usagers autour d'actions et de partages.

## Le PACTE pour accéder à la fonction publique

### La collectivité s'est engagée en 2017 à mettre en place le parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale (PACTE).

Ce dispositif permet à des jeunes de moins de 28 ans et sans diplôme (ou peu qualifié) d'être recrutés en qualité de contractuel pendant un à deux ans et d'accéder au statut après une commission d'évaluation.

L'objectif est de redynamiser la politique de l'emploi de la collectivité en priorisant certains métiers sensibles, en devenir ou sur lesquels un transfert de compétences serait nécessaire. Dans un premier temps, les métiers concernés sont ceux d'agent d'entretien et d'exploitation routière.

Les partenaires tels que les missions locales jeunes, le centre de gestion de la Savoie et les centres de formation, ont accompagné le Département dans la démarche.

Convaincus par le dispositif, les missions techniques du Département se sont mobilisées pour participer avec la direction des ressources humaines, porteuse du projet, aux ateliers de présentation des métiers et du dispositif, rencontrer en entretien les candidats et désigner les tuteurs.

Entre septembre 2018 et septembre

### Stéphanie Roffiaen

Cheffe de service  
emploi et compétences



« Ce dispositif fait sens, il répond à la fois au besoin des services et participe à l'insertion des jeunes. »

2019, le Département a accueilli cinq jeunes en contrat PACTE, chacun accompagné par un tuteur. Un parcours de formation leur a été proposé avec, à la clef, l'obtention du permis poids lourd. Cet accompagnement leur a permis d'acquérir les compétences nécessaires leur permettant d'occuper les postes ciblés.

## Des artistes aux collèges

**Le Département et ses partenaires (Direction régionale des affaires culturelles, Région, Rectorat, Direction des services départementaux de l'Éducation nationale) animent et financent le dispositif « Artistes au collège », dont l'objectif est de proposer un temps de présence artistique dans un établissement afin de sensibiliser le plus grand nombre de collégiens à un univers artistique et à une vision singulière du monde.**

Ce dispositif concerne les collégiens et la population via les partenaires du territoire : écoles, lycées, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, instituts médico-éducatifs, établissements d'éducation artistiques, centres sociaux, bibliothèques.

Ensemble, les partenaires veillent à la richesse et à la diversité des parcours culturels proposés aux élèves, ainsi qu'au rayonnement du projet artistique sur l'ensemble de la communauté éducative du collège.

Le projet doit contribuer à une progression dans les apprentissages pour

tous les élèves, en particulier par un accompagnement sensible et concret à l'enseignement de l'histoire des arts. Il doit permettre des démarches pédagogiques diversifiées qui conjuguent des enseignements artistiques, des dispositifs d'action culturelle et le croisement avec les disciplines enseignées au collège.

Les actions sont diverses : rencontre avec l'œuvre, sensibilisation à une discipline, atelier de pratique, présence à des répétitions ouvertes, échange avec les artistes, débats.

Sur l'année scolaire 2018/2019, 8 800 collégiens ont bénéficié de ce dispositif.

## Enseignement artistique : ouverture à de nouveaux publics

Le Schéma départemental des enseignements artistiques (SDEA), voté en 2007 par l'assemblée départementale, a affiché dès le départ la volonté de développer des actions à des publics autres que les publics traditionnellement inscrits dans les Etablissements d'enseignements artistiques (EEA).

L'Acte III de ce schéma renforce cette volonté, grâce à :

- des critères de financement des EEA incitant à s'ouvrir à de nouveaux publics (scolaire, personnes handicapées, personnes âgées),
- des actions de formation pour les personnels des EEA,

- des comités d'action culturelle mis en place sur de nombreux territoires pour favoriser les partenariats entre les structures culturelles et sociales, débouchant sur des projets concrets à destination des usagers,
- des actions d'éducation artistique et culturelle intégrées au SDEA,
- un soutien aux pratiques amateurs développant au sein de leurs activités des liens intergénérationnels,
- un suivi grâce à un bilan annuel du nombre de public touché par les EEA.

### Témoignages de collégiens d'Albens et de Montmélian



*« Moi, j'ai bien aimé transmettre, expliquer et faire une exposition avec les matériaux. J'ai bien aimé présenter la matériauthèque aux visiteurs. »*

*« J'ai vu plein de trucs auxquels je ne faisais pas attention sur mon trajet. »*

*« Je me sens moins timide pour parler devant un public. »*

*« J'ai mieux compris à quel point c'est important de s'écouter quand on doit jouer une scène à plusieurs. »*

### Henri Leboulleux Directeur du développement artistique et culturel



*« Depuis la mise en œuvre du SDEA, on constate une progression constante de nouveaux publics au sein des EEA : la quasi-totalité des établissements ont embauché des intervenants en milieu scolaire, de nombreux partenariats ont été réalisés avec les structures sociales et des parcours adaptés ont été mis en place pour favoriser l'accueil des personnes en situation de handicap au sein même des EEA. »*

C'est acquis !



### Accueil d'apprentis

Sur l'année 2018-2019, 24 jeunes effectuent un apprentissage au sein du Département. 35 services se sont positionnés pour accueillir un apprenti pour la rentrée 2019-2020.

### Groupes femmes

Le groupe femmes, qui réunit deux fois par mois des femmes socialement isolées qui souhaitent rencontrer d'autres femmes, mères, épouses, permet de favoriser le partage, l'expression de soi et la confiance en soi par l'organisation de sorties culturelles ou de loisirs, d'ateliers d'arts créatifs et de temps de paroles sur des thématiques diversifiées. Cette action est portée par des travailleurs médico-sociaux de la maison sociale du Département, en lien avec la caisse d'allocations familiales.

### Les comités d'actions culturelles

Il existe à ce jour 12 comités d'actions culturelles répartis sur les sept terri-

toires de Savoie. Ce dispositif formel ou informel réunit sur un territoire les acteurs artistiques et culturels et les représentants des publics sociaux, sanitaires, médico-sociaux et socio-éducatifs.

L'objectif est de partager des idées, des besoins et des projets artistiques et culturels.

### La cartographie de Dessalines

Le groupe d'agents du Département bénévoles engagés dans la cartographie de Dessalines, a désormais atteint 70% de la tâche qu'il s'est fixée, ce qui représente des milliers de bâtiments précédemment inexistant sur la carte et des dizaines de km de voies d'accès. Cette cartographie a commencé à être utilisée par les missions de Pays de Savoie Solidaires, notamment pour évaluer les priorités en matière de protection des ressources en eau potable,

une donnée vitale pour les habitants. Malgré la situation très difficile d'Haïti en ce moment, ce travail se poursuit dans une perspective d'appui durable au développement.

### L'exposition Ducs des Alpes

L'exposition Ducs des Alpes, installée pour la deuxième année à la Grange batelière de l'abbaye d'Hautecombe, a reçu plus de 22 000 visiteurs entre juillet et septembre 2019.

Elle est un des éléments de développement d'un tourisme durable entre la Savoie et le Piémont, autour du thème de la Maison de Savoie, la dynastie historique de part et d'autre des Alpes.

Les partenaires savoyards et piémontais travaillent à la restauration et mise en valeur de leurs sites historiques majeurs, dans le but de développer l'attractivité en mettant en commun leurs moyens, avec un soutien décisif du programme Interreg Alcotra qui finance ces activités à hauteur de 85%.



# Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains

## Une université sociale en Savoie

**Dans le cadre de l'élaboration de son schéma social et médico-social unique, le Département souhaite associer plus étroitement les personnes concernées afin notamment de développer la notion du pouvoir d'agir et de favoriser le bien-être de chacun.**

C'est pourquoi, en partenariat avec Pays de Savoie Solidaire, le Pôle social a organisé la première université sociale, le 27 juin 2019 à Montmélian, rassemblant une trentaine d'usagers de toutes les politiques afin de recueillir les besoins et les attentes.

En parallèle de ces groupes, deux grands témoins ont été invités à réagir aux différentes propositions des usagers : Malainy Sonko, représentant de Pays de Savoie Solidaires à Bignona, impliqué dans la démarche « Action Sociale de l'Autre », référent en matière de démarche participative, et Philippe

Jauffret, membre d'ATD Quart-Monde, l'ONG fondatrice du mouvement des Universités Populaires.

Les recommandations des usagers à l'issue de l'Université sociale ont été :

- renforcer les moyens humains et matériels,
- faciliter l'accès aux droits,
- recréer du lien et de l'utilité sociale en luttant contre l'isolement,
- développer des relations de confiance entre accompagnants et usagers,
- s'adapter aux besoins réels des personnes.

### L'université sociale, c'est quoi ?

- \* Un lieu de recueil du témoignage des premiers concernés, les usagers, pour mieux comprendre leur vécu des dispositifs sociaux.
- \* L'opportunité de rassembler les propositions faites par ces usagers, pour alimenter le nouveau schéma.
- \* L'engagement d'une démarche de concertation avec les usagers pour renforcer leur pouvoir d'agir dans les futurs dispositifs sociaux du Département.

## Une conseillère mobilité professionnelle au Département

Pour consolider l'accompagnement des agents dans leur parcours professionnel, détecter des potentiels et constituer un vivier de compétences internes pouvant répondre aux besoins de la collectivité, la direction des ressources humaines a mis en place en 2018 un poste de conseillère mobilité.

La conseillère mobilité accompagne les agents de la collectivité, titulaires ou contractuels en poste depuis au moins deux ans, qui souhaitent

dynamiser leur carrière, développer de nouvelles compétences ou accéder à de nouvelles fonctions. Un travail sur l'évaluation du parcours professionnel et une étude de la faisabilité du projet sont alors entamés, qu'il s'agisse d'une mobilité choisie ou d'une mobilité subie (restrictions médicales par exemple).

Cette année, 72 agents ont sollicité la conseillère pour un accompagnement personnalisé.



**Camille Doriant**

Conseillère mobilité professionnelle

*« La condition incontournable pour une mobilité réussie est d'être acteur de son projet. C'est à l'agent de solliciter l'accompagnement et ses motivations sont essentielles. Elle doit être construite, réfléchie et réalisable. »*

## Évènement artistique au Marais des Chassettes

**Le Département a adopté en février 2018 sa nouvelle politique en faveur des espaces et des paysages de Savoie, dont l'un des axes est dédié à la sensibilisation du public aux espaces naturels et notamment à la question de la nature de proximité.**

Les samedi 25 et dimanche 26 mai 2019 a eu lieu la « fête de la nature » au Marais des Chassettes (Challes-Les-Eaux et La Ravoire). La direction de l'environnement et la direction du développement artistique et culturel ont proposé un programme d'interventions artistiques au bois des Chassettes, espace naturel propriété du Département.

L'action consistait en un parcours guidé par un naturaliste à travers le bois ponctué de rendez-vous artistiques. Les visiteurs ont ainsi pu croiser des musiciens, une conteuse assise dans un arbre, une danseuse et

son musicien ou encore des acteurs mettant en scène des textes, tout en découvrant la richesse écologique du lieu.

Pour aboutir à ce résultat, de nombreux échanges ont eu lieu entre les artistes qui sont intervenus et les directions qui ont porté et travaillé sur ce projet. A l'occasion de cet évènement qui s'inscrivait dans une démarche nationale, ce sont près d'une centaine de personnes qui ont découvert ce site de façon décalée.

L'opération mise en place avait pour but l'appropriation locale du site

naturel par les riverains et les habitants du territoire en le découvrant par le biais artistique et culturel.



C'est acquis !



### Plan de maintien dans l'emploi des agents en situation de handicap

Le Département continue son engagement pour le maintien dans l'emploi des agents en situation de handicap en signant sa troisième convention avec le Fond pour l'insertion des personnes handicapées dans le fonction publique (FIPHFP) sur la période 2019-2021.

Un travail de sensibilisation via divers outils a été réalisé auprès des agents de la collectivité durant la Semaine européenne des personnes handicapées (SEEPH) de novembre 2019. Environ 400 personnes ont été direc-

tement sensibilisées : 110 participants au jeu de sensibilisation sous format d'une roue, 120 personnes présentes aux temps d'informations sur les territoires, 327 visionneurs de la vidéo sur les maladies invalidantes et 153 répondants au quizz.

### Les Estivales, édition 2019

Cette année, un emplacement spécifique pour les personnes porteuses

d'un handicap a permis une amélioration de leur accueil sur le site. L'emplacement a été exploité à son maximum pendant quatre soirs de concerts.

De plus, les repas servis aux artistes et au personnel ont été réalisés avec des produits locaux et bio. Et une vraie volonté d'économiser l'énergie a été observée par les sociétés en charge des moyens techniques son et lumière.

### L'opération « premières pages »

L'action de sensibilisation en faveur de la lecture pour les tous petits (0-3ans)

se poursuit dans le cadre du partenariat avec Savoie-biblio (animations dédiées aux tout-petits, spectacles, expositions de doudous, lectures) et de l'opération « premières pages », qui remet à tous les savoyards nés au cours de l'année un album jeunesse.

### 10<sup>ème</sup> Plan montagne

Avec 2 378 élèves, le Plan montagne bat son record de fréquentation. 26 collèges (dont 1 nouveau) et 16 refuges ont répondu présents à cette édition 2019. Une météo favorable, des projets consolidés au fil des ans, des professeurs motivés et des professionnels de la montagne enthousiastes contribuent à la réussite de ce dispositif éducatif.

### Les Jeudis de l'été en 2019

Grâce à la mobilisation des acteurs savoyards des réseaux jeunesse et sport, les Jeudis de l'été en Savoie visent à :

- valoriser les territoires savoyards à travers leurs spécificités en termes de lieux, d'acteurs locaux et d'activités,
- encourager la découverte et/ou la pratique d'activités sportives, culturelles et citoyennes par une approche ludique avec un encadrement qualifié,
- fédérer le réseau sport et celui des professionnels jeunesse et développer le partenariat institutionnel.

En 2019, 231 jeunes ont participé à trois étapes (Les Bauges, Aix-les-Bains et Ugine). 36 structures jeunesse se

sont impliquées et ont proposé 35 activités différentes : 14 culturelles, 16 sportives et 5 citoyennes. 33 partenaires ont été mobilisés, dont 37% de locaux.

### Le Conseil départemental des jeunes

Le thème 2018/2019 choisi pour le Conseil départemental des jeunes (CDJ) était « Bien grandir ensemble ». 34 collégiens se sont mobilisés en 10 séances de travail collectives. A l'issue, 18 projets ont été déposés pour réaliser des actions concrètes sur tous les territoires savoyards.





# Fonder les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

## « De la terre à l'assiette » : un projet global « circuits courts et alimentation » à l'échelle de la Savoie

**Au cours de l'année 2018, le Département a initié une démarche visant le développement et la structuration des circuits courts à l'échelle savoyarde.**

Le Département s'est impliqué d'abord en tant qu'animateur et fédérateur des différents acteurs à l'échelle savoyarde, même si il est également acteur sur l'alimentation à travers sa compétence collège et la restauration des collégiens.

Le projet vise le développement des liens directs entre producteurs et consommateurs savoyards, considérant d'abord les circuits courts comme circuits de proximité, tout en recherchant également une alimentation de qualité, vecteur de santé et de bien-être pour les savoyards.

La stratégie retenue est d'agir de manière combinée « de la terre à l'assiette ». Elle traite l'ensemble de la filière alimentaire, depuis le foncier, la planification, la production agricole jusqu'à l'environnement, la logistique, la formation, la culture et la gastronomie, la nutrition, la santé et le bien-être, l'éducation au goût, l'accessibilité sociale.

Dans un premier temps, ce projet « circuits courts et alimentation » a rassemblé les principaux partenaires publics savoyards : communautés de communes et d'agglomération, territoires de pays, chambres consulaires, Etat,

qui se sont engagés collectivement à définir un projet global et partagé.

Cinq ateliers de travail couvrant l'ensemble des champs « de la terre à l'assiette » se sont réunis à plusieurs reprises au cours du printemps 2019 avec une réelle implication et importante mobilisation (plus de 70 personnes venant de 50 organismes publics, privés ou associatifs). D'ores et déjà, les échanges d'information, la mise en commun des initiatives et des projets participent à la mise en réseau des partenaires.

D'ici l'été 2020, une organisation souhaitable à mettre en œuvre à l'échelle savoyarde et un programme d'actions opérationnelles traceront une feuille de route pour les différents acteurs. Immanquablement, le projet invitera à renouveler certaines politiques en place : agriculture, planification, foncier, restauration scolaire ... aux différentes échelles d'interventions publiques.

Une gouvernance spécifique sera alors nécessaire pour la mise en œuvre du projet.



**Eric Laruaz**  
Chargé de mission coordination territoriale

« Sur un sujet d'actualité et complexe qui exige des échanges et une coordination entre une multitude d'intervenants publics, associatifs et privés, seul le Département pouvait jouer ce rôle de fédérateur des acteurs savoyards en offrant un lieu d'échange et de construction pour un projet global « de la terre à l'assiette ».

L'alimentation a de tels enjeux : santé, environnement, réchauffement climatique, agriculture, économie résidentielle, accessibilité sociale... que le projet devra s'inscrire dans le temps tout en s'adaptant aux évolutions des comportements, des projets, des politiques. »



## Lutter contre le gaspillage alimentaire dans les collèges

**La démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire du Département s'inscrit dans le cadre d'une démarche de développement durable et de maîtrise des coûts. Ainsi, lutter contre le gaspillage alimentaire peut permettre d'améliorer la qualité des repas proposés aux collégiens (produits locaux, bio, de saison).**

Cette démarche, débutée en 2014, est mise en œuvre dans 36 restaurants scolaires des collèges publics dont le Département à la charge. Les objectifs sont d'établir un diagnostic, de former et impliquer l'ensemble du personnel de restauration, de mettre en œuvre des actions visant à réduire le gaspillage alimentaire et de répondre aux exigences réglementaires (loi relative à la transition énergétique, loi Egalim (Agriculture et alimentation), programme national alimentation).

Ainsi, en 2019, le Département a financé et équipé les collèges volontaires en tables de tri avec module de pe-

sée pour permettre un diagnostic du gaspillage dans chaque établissement (quantification et visualisation du gaspillage) et conduire ensuite un plan d'actions pour le limiter.

Un séminaire « stop au gaspillage alimentaire » à destination de l'ensemble des cuisiniers du Département s'est déroulé le 21 octobre 2019 à la Cité du goût et des saveurs de Savoie. A partir de leurs expériences réciproques, les cuisiniers ont réfléchi collectivement aux leviers d'actions possibles pour réduire ce gaspillage alimentaire tant en cuisine qu'au service des repas.



**Géraldine Genet**

Chargée de mission restauration

*« La lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration scolaire nécessite une implication de l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire : mieux acheter pour mieux produire des repas de qualité, pour mieux consommer. C'est aussi rendre les collégiens acteurs de leurs choix alimentaires de demain : bons pour leur santé et bons pour la planète. »*



## Action « bien manger » pour les bénéficiaires du RSA

**Cette démarche volontaire regroupe à chaque cycle de deux ateliers une douzaine de bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA).**

A partir de leurs expériences pratiques, le groupe réfléchit et échange sur les moyens à mettre en œuvre pour améliorer son alimentation sans trop dépenser. A l'issue de ces ateliers, les participants mutualisent et rédigent un cahier de recettes faciles à réaliser. L'action, pilotée par la maison sociale et

le service restauration et hébergement de la direction des collèges, a pour objectifs de :

- faire connaître les bases de l'équilibre alimentaire,
- mettre en pratique des repas sains et bons, adaptés aux petits budgets,
- partager ses pratiques alimentaires.

En octobre 2018, les deux premiers ateliers se sont déroulés à la maison sociale du Département bassin chambérien avec deux groupes. En 2019, ils se sont poursuivis sur le territoire de la Combe de Savoie.

---

## Housse de transport « Fibr’Ethik » pour deux expositions itinérantes

---

**Dans le cadre de sa politique de soutien à l’éducation artistique et culturelle, le Département de la Savoie propose des expositions destinées à circuler sur les territoires.**

Tout établissement ou structure ouvert aux publics peut accueillir gratuitement une exposition pour mener des actions d’éducation artistique ou proposer des animations.

Le transport des expositions itinérantes prêtées par le Département est à la charge de l’emprunteur.

La fabrication de housses permet de faciliter le transport des expositions tout en protégeant efficacement les œuvres. En raison des formats atypiques de certains modules, le Département a opté pour du sur-mesure. Ainsi, des housses ont été confectionnées par l’atelier couture/marochaine-

rie de Fibr’Ethik pour les expositions « Raconte » et « Savoie extraordinaire », ainsi que pour l’outil pédagogique « La danse contemporaine en question ». Cet atelier valorise des matériaux de récupération tels que banderoles publicitaires ou chambres à air pour en faire des sacs et de l’écomarochinerie. La dimension sociétale et environnementale de leur démarche et surtout leur capacité à s’adapter pour répondre à l’ensemble des besoins a pleinement satisfait le Département.

L’association Fibr’Ethik, labellisée régie de territoire, travaille sur le produit de la découpe à la finition.



**Héléne Laperrière**  
Assistante en communication

*« J’ai eu plaisir à travailler avec un prestataire local, porteur d’un projet à fort impact social et écologique, qu’il s’agisse de l’accompagnement de salariés en insertion ou de la réduction des déchets par le recyclage de bâches. Cela a d’autant plus de sens que le service communication fournit lui-même des bâches promotionnelles à l’atelier Fibr’Ethik pour leur donner une seconde vie. »*

---

## « Savoie, ou bien ? », le journal interne en version e-mag

---

**En mars 2019 la communication interne a procédé à une refonte éditoriale et graphique du journal interne aujourd’hui dénommé « Savoie, ou bien ? ».**

Diffusé en version numérique, le journal trouve ainsi sur l’intranet plus de lisibilité et d’interactivité que la version PDF. En effet dans sa conception et son utilisation, l’e-magazine est conçu comme un site internet dans lequel sont insérés textes, images, liens, vidéos et albums photos.

Afin de limiter le nombre d’impressions et mieux répondre aux impératifs de développement durable, les exemplaires papier sont désormais adressés

aux seuls abonnés et non plus à l’ensemble du personnel.

En novembre 2019, ce sont 255 agents, dont plus de la moitié provenant des collèges et des routes, qui ont souhaité s’abonner et ont reçu de manière personnalisée leur journal quadrimestriel. En procédant à cette diffusion ciblée, la communication interne économise ainsi, sur une année, environ 244 kg de papier.



**Katia Barret**  
Chargée de communication interne

*« Dans sa version e-mag, « Savoie, ou bien ? » est responsive design et s’adapte à tous les supports mobiles. Une formule qui répond aux nouveaux enjeux de la presse éditoriale. »*

C'est acquis !



### Convention avec le GESAT

Les services du Département ont recours à des Entreprises adaptées (EA) ou des Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT) pour des prestations ou de services, dont l'achat est comptabilisé dans la déclaration d'emploi des travailleurs handicapés (6% légal). A titre d'exemple, en 2018, ces achats ont représenté 73 815 € équivalent à 1,65 unité sur les 119,65 unités déclarées (obligation légale de 129 unités).

Le Département de la Savoie souhaite développer le recours à ces structures et développer ainsi sa coopération avec le secteur du travail protégé et adapté.

Le 14 juin 2019, l'Assemblée départementale a autorisé la signature avec le Réseau Gesat d'une convention de partenariat visant à renforcer sa politique d'achats responsables auprès de prestataires ESAT et EA.

L'association Réseau Gesat, propose, dans le cadre de sa convention, d'étudier les besoins d'achat des services du Département et les possibilités de recours à une EA ou d'un ESAT, de former les acheteurs internes et leur mettre à disposition une base de données des EA et ESAT.

### Impression à l'APEI de Savoie

Le Département confie une partie de ses travaux d'impression à l'APEI de Savoie qui participe activement à l'emploi de personnes reconnues « travailleurs handicapés » orientées

en milieu ordinaire de travail. Solidaire de la préservation de l'environnement, l'Imprimerie de Savoie est labellisée « Imprim'Vert » depuis 2009 (encres végétales, papiers aux normes PESC, laboratoire numérique).

### Accords-cadres réservés

Engagé pour l'emploi des personnes en situation de handicap, le Département dispose de plusieurs accords-cadres réservés au secteur du travail protégé et adapté : reconditionnement de matériel informatique, nettoyage du linge, entretien des vêtements du personnel du SMMR, fournitures d'entretien, de chemises pour dossiers, collecte des déchets de papier. Le marché de recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques relancé en 2019 est cette fois réservé à des structures d'insertion par l'activité économique.

### Échange de pratiques entre professionnels de la restauration

Afin de professionnaliser les équipes de restauration, le Département déploie chaque année un programme de formation. En 2018, ce sont 162 agents qui ont bénéficié de ce parcours de professionnalisation. De plus, chaque année, des réunions d'échanges entre pairs et des sémi-

naires sont organisés, les derniers ayant eu lieu en octobre 2019. Ils ont réuni plus de 40 chefs de cuisines, cuisiniers et aides-cuisines.

### Pommes de Savoie

Depuis 2016, le Département organise et finance des manifestations visant à soutenir et à promouvoir les filières de producteurs locaux auprès des collégiens. En 2019, des actions d'éducation alimentaire et au goût ont été conduites dans 10 collèges du bassin chambérien et aixois pour découvrir et valoriser les pommes de Savoie.

### Réutilisation de matériel informatique

La direction des systèmes d'informations poursuit l'organisation de la seconde vie de ses vieux PC à travers deux types d'actions. D'une part des dons directs, au bénéfice d'écoles par exemple, et en second lieu le recyclage par l'intermédiaire d'une entreprise adaptée, qui réhabilite les vieux PC pour leurs permettre une seconde vie. Ainsi, environ 400 PC ont pu profiter en 2019 de cette seconde vie.

### Rationalisation des infrastructures

Les équipements informatiques sont mutualisés au maximum, ce qui permet une réduction des installations, et de ce fait d'une part de l'énergie grise nécessaire à leurs productions,

mais également leurs consommations électriques et enfin leur recyclage. Ainsi, le nombre d'autocom, de serveurs, d'imprimantes et d'onduleurs diminue significativement depuis quelques années.

### **Impression**

Avec un peu moins de 20 % des impressions orphelines (dont l'agent a lancé l'édition mais que finalement il n'est pas allé chercher), le Département économise, pour l'année 2019, 1,4 million d'impressions, soit l'équivalent de 130 arbres, 13 tonnes de CO<sub>2</sub>, 30 Mwh de consommation énergétique et 1 500 m<sup>3</sup> d'eau non polluée.

### **Visioconférence**

Avec presque 10 000 connexions de visioconférence à 2 et 600 visioconférences à 3 ou plus, la solution de visioconférence du Département continue à être de plus en plus employée, signe qu'il s'agit d'un besoin des agents du Département.

### **Extinction des PC dans les collèges**

Avec la centralisation de l'administration des postes dans les collèges, le Département programme l'extinction le soir des 5 000 PC dans les collèges, lorsque cela n'a pas été fait par le col-

légien. La meilleure énergie reste celle que l'on ne consomme pas !

# + 2,35° C

c'est l'écart par rapport à la normale  
du « climat passé » (1961-1990)  
enregistré en 2018

# 2018

année la plus chaude jamais enregistrée  
sur les Alpes françaises

# 312 472 km

évités grâce aux 130 agents qui télétravaillent  
(soit 59 tonnes équivalentes émissions de CO<sub>2</sub>)

# 20 collèges

label E3D « en démarche  
pour le développement durable »  
sur les 38 collèges publics

# 17%

 de produits locaux

et 18% de produits issus de l'agriculture biologique  
pour les repas des 11 collèges de l'atelier culinaire  
départemental

# 18 établissements

d'enseignements artistiques,  
7 933 élèves inscrits

# 12,3%

du territoire couvert par une protection  
environnementale forte  
(Parc national, réserve naturelle nationale,  
arrêté de protection de biotope)

# 892 ha

de forêts départementales gérées durablement,  
568 ha de forêt en zone Natura 2000

# 105 km

de véloroutes voies vertes  
parmi les 3 138 km  
de routes départementales

# 72 personnes

éloignées de l'emploi ont pu travailler  
grâce à 42 marchés départementaux  
comportant des clauses d'insertion

# 3 032 contributions,

7 concertations et 788 participants  
dans le cadre d'un schéma social  
et médico-social unique

# 72 agents

ont sollicités la conseillère  
mobilité professionnelle

